

«La liberté de culte n'est pas une revendication catégorielle»

Par BENOIT SCHMITZ (historien)

Publié le 17 novembre 2020 dans **Le Figaro**

Les manifestations de fidèles chrétiens (majoritairement catholiques, mais aussi protestants) qui se sont tenues le dimanche 15 novembre et qui se tiendront dimanche prochain un peu partout en France sont d'abord un témoignage, celui d'hommes et de femmes de foi qui souhaitent affirmer publiquement: *sine dominico non possumus*, «*sans le dimanche nous ne pouvons pas vivre*».

Cette formule fut la réponse donnée il y a plus de 1700 ans, en l'an 304, par un certain Eméritus au proconsul qui lui demandait pourquoi 49 chrétiens d'Abitène, dans l'actuelle Tunisie, avaient transgressé l'interdiction posée par l'empereur Dioclétien de se réunir le dimanche pour célébrer l'Eucharistie. *Sine dominico non possumus*, c'est-à-dire, pour reprendre l'explicitation que le pape Benoît XVI donna de cette formule le 29 mai 2005, lors de la clôture du congrès eucharistique de Bari, «*sans nous réunir en assemblée le dimanche pour célébrer l'Eucharistie, nous ne pouvons pas vivre*». Dans une démocratie dont les élus se sont arrogé le pouvoir de dire ce qui est «essentiel» et ce qui ne l'est pas, il est stupéfiant d'entendre certains, jusqu'au sommet de l'État, dénier à leurs concitoyens le droit de faire entendre leur voix pour dire ce qui compte pour eux, pour dire de quoi se nourrit leur vie, cette vie qu'il est justement question de sauver.

Maintenir les messes dans les églises serait de la même façon un choix prudentiel, même pour un gouvernement laïque.

Que les vérités de foi qui sous-tendent ces manifestations soient indémontrables ne les disqualifie pas d'emblée ; tout ordre normatif ne repose-t-il pas sur des principes indémontrables et même des «dogmes», comme nous l'enseigne l'anthropologie dogmatique? Maintenir les cours dans les écoles est un choix politique qui est fondé en raison et bénéfique, mais qui ne saurait faire l'objet d'une démonstration. Les principes de la République ne sont pas bafoués et cela ne contrevient pas à la prudence. Rien, donc, ne s'y oppose. Maintenir les messes dans les églises serait de la même façon un choix prudentiel, même pour un gouvernement laïque. C'est un choix prudentiel, un choix qui relève de la prudence comme tout choix politique. Que cela concerne moins de monde n'est-il pas un avantage en la circonstance? La décision impliquerait de reconnaître non pas la doctrine catholique (la connaître, même sommairement, serait toutefois utile pour qui prétend assurer la police des cultes), mais les soubassements historiques de notre civilisation et le rôle majeur joué par l'Église catholique dans notre histoire (il va sans dire que tous les cultes bénéficieraient de cette décision, il n'y a donc pas lieu de s'indigner d'un improbable «privilège catholique»).

Les rassemblements que je tente d'analyser ne sont pas l'acte irresponsable que les plus acrimonieux dénoncent, ni la simple expression - respectable - d'une conviction subjective que les plus

compréhensifs tolèrent. Ils ne sont pas l'affirmation de revendications «catégorielles». Ils ne sont pas non plus une démarche aveugle aux urgences du moment et au bien commun. Ils sont un cri, qui rejoint celui poussé par Saint-Exupéry en juin 1943: «*il n'y a qu'un problème, un seul, de par le monde. Rendre aux hommes une signification spirituelle. Des inquiétudes spirituelles. Faire pleuvoir sur eux quelque chose qui ressemble à un chant grégorien. [...] On ne peut plus vivre de frigidaires, de politique, de belote et de mots croisés, voyez-vous!*» (Lettre au général X).

Un bienfait social inestimable

La liberté de culte est un bienfait social inestimable. *Sine dominico non possumus*. Commençons justement par le dimanche et avouons que s'il n'existe pas, il faudrait l'inventer. Le cher et vieux dimanche, bien malmené ces dernières années où nous n'en avons parlé que pour évoquer la généralisation du «travail du dimanche». Pauvre et triste débat de notre époque mercantile et technicienne. Lisons le début du grand roman de Joseph Malègue, *Augustin ou le Maître est là* (1933), où est évoqué le soulagement du père du héros à l'approche du dimanche: «*Un palier se situait sur la roue dentée des jours. Le malheureux homme respirait. Pendant vingt-quatre heures, son temps allait couler entre des rives nettoyées, des berges désencombrées où se retrouverait, décapé et pur, le doux loisir, matière première de la vie*».

Sommes-nous prêts à perdre cette consolation? Le dimanche n'est-il pas aussi nécessaire comme digue au consumérisme, comme incitation bienvenue à ralentir au temps de la transition énergétique, comme sanctuaire de l'otium, du loisir? Croit-on pouvoir couper le dimanche de ses racines? Pense-t-on qu'il subsistera sans l'Église qui l'a institué et sans les églises qui en accueillent la célébration?

Venons-en justement aux églises. De la plupart (et notamment des plus belles), nous sommes les héritiers et non les bâtisseurs. L'émotion qui a saisi la France lors de l'incendie de Notre-Dame de Paris ne trompe pas: c'était une partie de nous-mêmes qui se consumait. Le moindre de nos villages a son église. Les poussées de la foi et de la civilisation, qui sont souvent les mêmes, nous ont légué ce qu'un moine du XIe siècle, Raoul Glaber, appelait un «blanc manteau d'églises». Ces églises font partie de notre univers sensible, elles prennent place dans notre paysage intérieur, même lorsqu'elles pèchent contre l'esthétique. Le narrateur d'*À la recherche du temps perdu*, apercevant au détour d'une ruelle provinciale une église aussi disgracieuse que celle de Combray, se souvient s'être «involontairement écrité: "l'église"» et commente: «l'église! Familière...». François Mitterrand lui-même, que personne n'accusera d'être un bigot ou un pilier de sacristie, posa, pour ses affiches de campagne en 1981, devant un clocher. N'est-ce pas avec la même «force tranquille» qu'il nous faut dire aujourd'hui que ces monuments de pierre ne peuvent que tomber en ruine et finalement disparaître si les pierres vivantes que sont les fidèles ne peuvent être agencées dans l'assemblée dominicale et tenues ensemble par la clef de voûte de la messe?

En défendant la liberté du culte public rendu à Dieu, les manifestants du dimanche rappellent aux autorités qu'il existe des lois sur lesquelles elles n'ont aucun pouvoir.

Quant au culte public rendu à Dieu, célébré chaque dimanche dans les églises, sa contribution au bien commun, même dans une société sécularisée, saute aux yeux: le culte a la vertu de remettre chacun à sa place, de rappeler à tout homme qu'il n'est pas Dieu, qu'il dépend du Père et qu'il n'est pas au-dessus de ses frères. Le vrai culte libère de l'idolâtrie, il mine la tyrannie plus efficacement qu'une révolution. Par la célébration du culte, César, Pharaon, Créon, Macron, sont remis à leur juste

place. Rassurons-les: ils n'ont rien à craindre, au contraire, ils ont tout à y gagner. En défendant la liberté du culte public rendu à Dieu, les manifestants du dimanche rappellent aux autorités qu'il existe des lois sur lesquelles elles n'ont aucun pouvoir. Antigone n'est pas une adolescente en crise, incapable de comprendre les raisons et les responsabilités de Créon. Sa résistance aux lois iniques n'est pas le sursaut d'une subjectivité indignée, indifférente au bien commun ; c'est au contraire une défense de ce bien commun qui ne peut se réaliser sans distinction des ordres temporel et spirituel, sans la claire conscience des limites de tout pouvoir humain.

Ces limites, voilà peut-être la grande leçon politique de la crise que nous vivons et, paradoxalement, un motif d'espérance. Si l'épidémie nous laisse désemparés, si l'État est impuissant, si le président est nu, c'est parce que cette épidémie vient prendre à rebours notre fantasme de toute-puissance. La liberté de culte nous libère de ces misères! En réservant à Dieu sa part, elle nous rappelle que tout ne dépend pas de nous, que l'État n'est pas la providence ; rendre un culte public à Dieu, c'est signifier que notre vie sociale n'est pas close sur elle-même, c'est échapper à la prétention totalitaire dont, comme disait Bertolt Brecht, «le ventre est encore fécond», c'est laisser une place à l'action de Dieu, à la vraie providence. Réfléchissant au gouvernement des choses humaines dans sa Politique tirée des propres paroles de l'Écriture sainte (Livre VII, art. VI, VII proposition), Bossuet l'a magnifiquement exprimé:

«On a beau compasser dans son esprit tous ses discours et tous ses desseins ; l'occasion apporte toujours je ne sais quoi d'imprévu: en sorte qu'on dit et qu'on fait toujours plus ou moins qu'on ne pensait. Et cet endroit inconnu à l'homme dans ses propres actions et dans ses propres démarches, c'est l'endroit secret par où Dieu agit, et le ressort qu'il remue.

S'il gouverne de cette sorte les hommes en particulier, à plus forte raison les gouverne-t-il en corps d'États et de royaumes. C'est aussi dans les affaires d'État, "que nous sommes (principalement) en sa main, nous et nos discours, et toute sagesse, et la science d'agir" [Sg 7, 16].»